

Etude sur la gouvernance de l'eau

Faisabilité d'un SAGE Adour aval

Présentation en plénière du SPPPI

Jeudi 16 janvier 2014 - Anglet

- Présentation de la démarche Adour aval phase 1 (mai 2012 – mai 2013)
- Poursuite de la démarche Adour aval phase 2 (mai 2013 – mai 2014)
- Perspectives... vers un SAGE Adour aval ?

- **Présentation de la démarche Adour aval phase 1**
- Poursuite de la démarche Adour aval phase 2
- Perspectives : vers un SAGE Adour aval ?

Vers une étude sur l'Adour aval...

➔ De nombreux usages = des enjeux et problématiques liées à l'eau

Un contexte règlementaire qui interpelle directement le territoire

- Directive Cadre sur l'Eau (DCE) impose un objectif de bon état global des eaux (2015 ou 2021)
- SDAGE Adour-Garonne mentionne la nécessité de faire émerger un SAGE sur l'Adour aval (mesure A10)
- Directive eau de baignade pour le littoral
- Directive inondation cible 2 TRI sur l'Adour (Dax et Côtiers Basques)
- travail et réflexions locales déjà existantes et préalables à cette démarche : travail du Conseil des élus en 2007, convention cadre pour la reconquête de la qualité des eaux littorales de 2011...

➔ Mise en dialogue des EPCI, CG, CR et services de l'Etat depuis l'automne 2011



Vers une étude sur l'Adour aval...



Validation pour le lancement d'une étude sur la « gouvernance de l'eau sur l'Adour aval et sur la faisabilité de faire émerger un SAGE » – mai 2012 à mai 2013

□ état des lieux et diagnostic du territoire, identification des acteurs en présence et des enjeux

Recrutement d'une chargée de mission dédiée à cette étude

Partenaires financiers : Agence de l'Eau Adour Garonne
Région Aquitaine
Conseil Général des Pyrénées Atlantiques



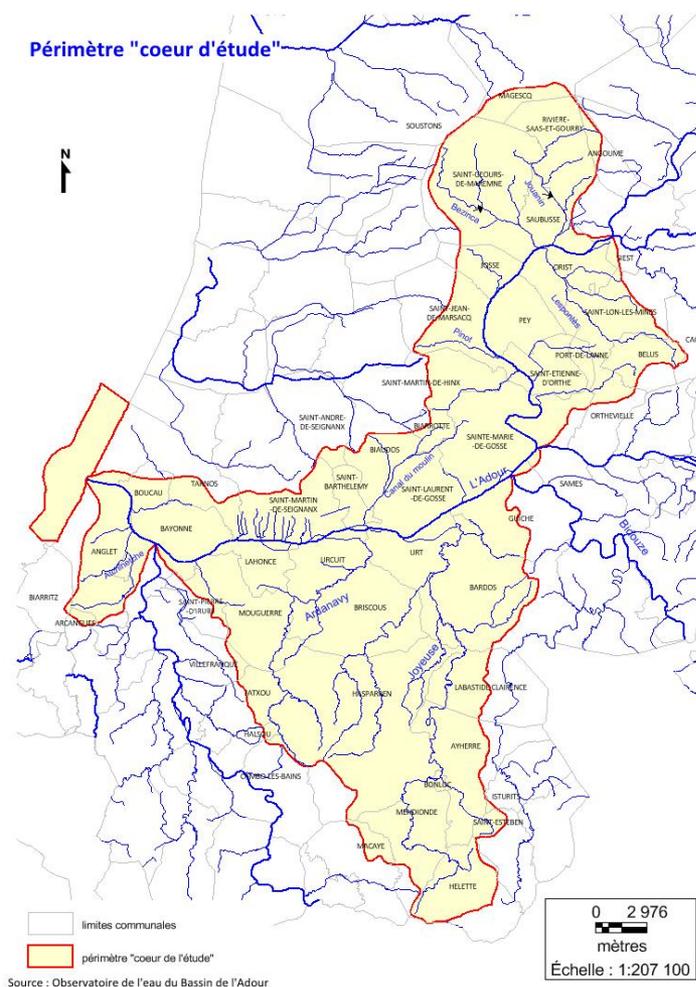
Constitution **COPIL / COTECH** sur la base « EPCI + Etat »

Les syndicats sont sollicités et associés lors d'une réunion spécifique pour connaître leurs avis
Certains usagers, associations, etc. sont sollicités et informés de la démarche

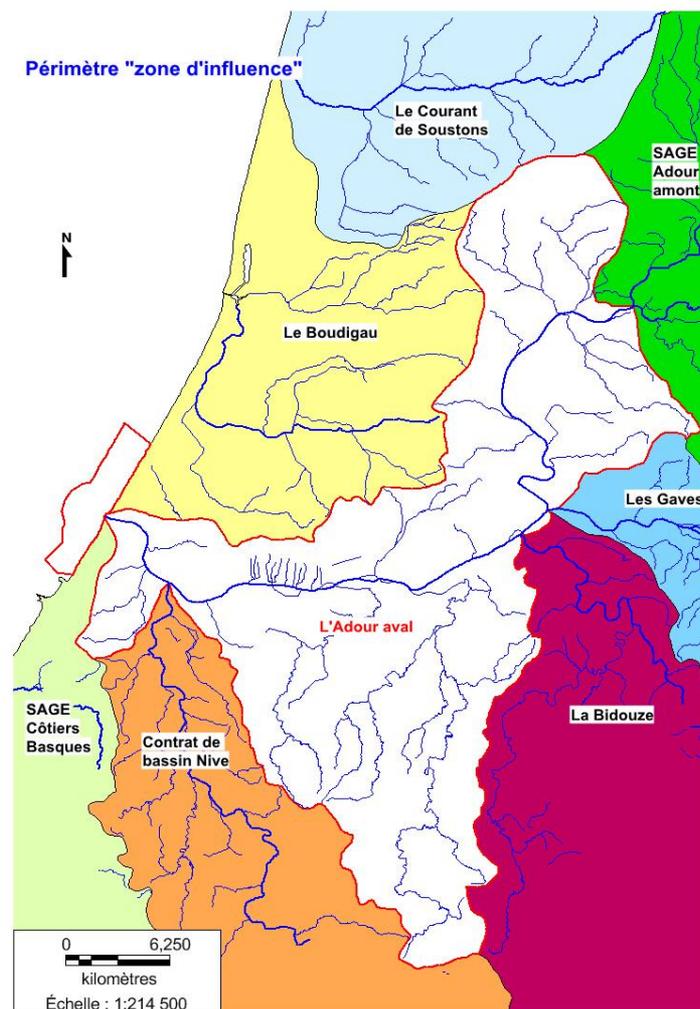
Vers une étude sur l'Adour aval...

Un territoire d'étude à 2 échelles

Cœur d'étude (53 communes ; 9 EPCI)



Zone d'influence (4 grands BV)



Vers une étude sur l'Adour aval...

Les objectifs de l'étude sont multiples

➔ Réunir les partenaires et mettre en place une scène d'échange

Partager les connaissances

Adopter une vision globale commune

➔ Dresser un état des lieux et un diagnostic du territoire dans le domaine de l'eau

connaître le territoire hydrographique Adour aval

dégager les enjeux liés à la gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire

➔ Proposer des scénarii pour la gestion intégrée de l'eau et choisir une stratégie

connaître les outils de gestion intégrée de l'eau

évaluer la pertinence et la faisabilité de mettre en place chaque outil

préfigurer les modalités de mise en œuvre de(s) outil(s) visé(s) : démarche engagée, portée, territoire, structure porteuse, instances de concertation, etc.

« Etude sur la gouvernance de l'eau – Faisabilité d'un SAGE Adour aval » Documents disponibles

- 1) « Eléments de présentation du territoire d'étude ; Enjeux pressentis » [? version 3](#)
- 2) « Document de synthèse » [? version 3](#)
- 3) « Priorisation des enjeux » [? extrait de la version 3](#)

Etude sur la Gouvernance de l'Eau Faisabilité d'un SAGE Adour aval

Eléments de présentation du territoire d'étude
Enjeux pressentis

Version 3

Document du mois d'avril 2013
Validé en comité de pilotage le 26 avril 2013

Etude menée de mai 2012 à mai 2013
Dans le cadre du partenariat entre les collectivités



avec la participation financière de



Etude sur la Gouvernance de l'Eau Faisabilité d'un SAGE Adour aval

Document de synthèse

Version 3

Document du mois d'avril 2013
Validé en comité de pilotage le 26 avril 2013

Etude menée de mai 2012 à mai 2013
Dans le cadre du partenariat entre les collectivités



avec la participation financière de



Etude sur la Gouvernance de l'Eau Faisabilité d'un SAGE Adour aval

Priorisation des enjeux

Version 3

Extrait du document de travail du mois d'avril 2013
Validé en comité de pilotage le 26 avril 2013

Etude menée de mai 2012 à mai 2013
Dans le cadre du partenariat entre les collectivités



avec la participation financière de



Thématiques abordées dans le rapport d'étude

- 1. Présentation du territoire**
- 2. Acteurs de l'eau et compétences** collectivités, associations/fédérations/usagers, Etat
- 3. Le contexte réglementaire**
- 4. Les usages des collectivités** AEP, assainissement collectif et autonome, aménagement du territoire
- 5. Les activités socio-économiques** agriculture, industrie, pêche professionnelle, tourisme et loisirs
- 6. La qualité de l'eau** réseaux de suivi, données, études existantes, déchets flottants
- 7. Aspects quantitatifs : inondations** risque inondation
- 8. Les milieux naturels** inventaires et protection, cours d'eau, continuité écologique, zones humides

- Présentation de la démarche Adour aval phase 1
- **Poursuite de la démarche Adour aval phase 2**
- Perspectives : vers un SAGE Adour aval ?

Décision du comité de pilotage en fin de phase 1

A l'issue de la phase 1,
le comité de pilotage a convenu de renouveler la convention de partenariat
pour une deuxième phase de travail collectif d'une durée d'un an (mai 2013 – mai 2014)
sur le même périmètre Adour aval

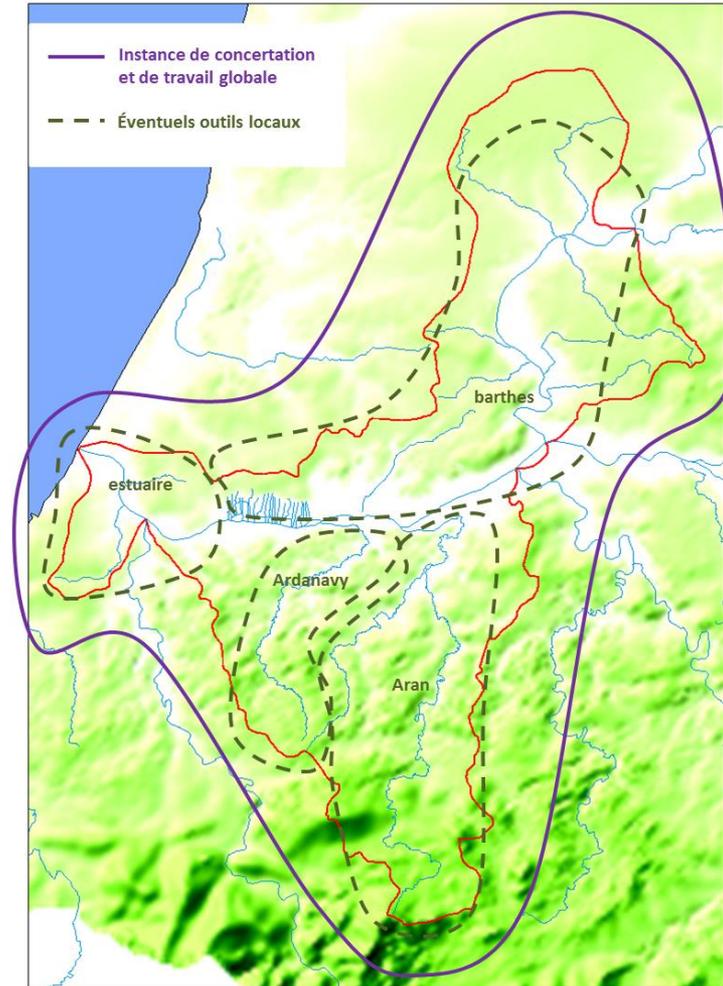


Phase 2 / période de mai 2013 à mai 2014
Maintien de l'instance de concertation globale
Partage du diagnostic avec l'ensemble des acteurs

Objectifs pour la phase 2

5 objectifs sont retenus :

- Maintenir une démarche de travail collective et globale pour une vision commune partagée du territoire et de ses enjeux
- Engager un travail plus approfondi sur certaines thématiques et enjeux de l'eau prioritaires
- Initier des démarches opérationnelles locales et faire émerger des outils appropriés
- Préciser la pertinence, la plus value et les modalités de mise en œuvre d'un SAGE
- Préciser le portage et l'organisation de la démarche pour lui apporter une légitimité et une solidité pérennes



Axes de travail et contenus

- **Axe 1 : Approfondir la connaissance technique du territoire et des enjeux dans le domaine de l'eau**

Approfondir l'état des lieux

Produire un travail directement valorisable pour les outils locaux et dans la perspective d'émergence d'un SAGE

- **Axe 2 : Travailler plus spécifiquement sur des thématiques prioritaires et d'actualité**

Effort de travail sur les enjeux et thématiques de travail prioritaires identifiés en année 2

- **Axe 3 : Préciser la nécessité et initier la mise en place d'outils opérationnels locaux**

Attente exprimée en année 1 pour répondre à certains enjeux plus urgents

Identification de territoires potentiels : estuaire, Barthes, Ardanavy, Aran

Mise en place d'une politique de l'eau cohérente et partagée sur le territoire hydrographique

- **Axe 4 : Sensibiliser / expliquer sur l'outil SAGE et évaluer l'opportunité de mise en place**

Possibilité de pérennisation et de légitimation de l'instance de concertation globale sur l'Adour aval

Attente de certains acteurs du territoire

Mise en place d'une politique de l'eau cohérente et partagée sur le territoire hydrographique

- **Axe 5 : Elargir formellement la concertation à d'autres acteurs (comité d'information)**

Partager de manière plus formelle et régulière avec d'autres acteurs potentiellement concernés (syndicats, socio-professionnels, associations, etc.), pour favoriser une meilleure appropriation et légitimité des démarches (globales ou locales) mises en place sur le territoire

Rendre compte du travail mené et de l'information réunie avec leur contribution

- **Axe 6 : Assurer l'organisation administrative, financière, pour la réalisation du projet année 2**

- **Axe 7 : Missions complémentaires possibles**

Comité d'information

Proposition de réunir un comité d'information pour informer, partager, recueillir les avis

A minima 2 réunions dans l'année

Objectifs :



Partager et discuter les éléments d'information et enjeux

Bénéficier des connaissances des acteurs locaux

Connaître les éventuelles difficultés rencontrées sur le territoire

Connaître l'avis et les attentes des acteurs locaux

Documents de l'étude phase 2

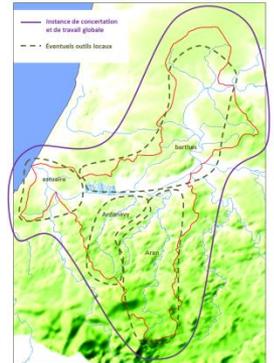
« Etude sur la gouvernance de l'eau – Faisabilité d'un SAGE Adour aval »

Documents disponibles ou en cours de production, en plus des rapports d'étude de l'année 1

- 1) Dossier de synthèse et d'aide à la décision sur la faisabilité d'un SAGE Adour aval (Axe 4) : diffusé au COFIL pour décision en cours
- 2) Une fiche secteur pour chaque sous bassin pouvant faire l'objet d'une démarche opérationnelle complémentaire d'un éventuel SAGE (Axe 3) :

4 secteurs étudiés : estuaire, barthes, Aran, Ardanavy

Dont 2 secteurs qui apparaissent prioritaires : estuaire et barthes



Enjeux prioritaires secteur estuaire :

- qualité de l'eau dont un volet connaissance de l'état global et suivi un volet plus spécifique lié à la qualité bactériologique des eaux
- assainissement des eaux usées et des eaux pluviales
- aspects hydrosédimentaires (dragage / clapage)

Enjeux prioritaires secteur barthes :

- entretien et gestion des ouvrages (digues, ouvrages frontaux, ouvrages dans les barthes) pour la gestion des niveaux d'eau
- enjeu AEP important sur des captages localisés

- Présentation de la démarche Adour aval phase 1
- Présentation de la démarche Adour aval phase 2
- **Perspectives : vers un SAGE Adour aval ?**

Vers un SAGE Adour aval ?

A ce stade du travail (mi phase 2) et en préalable aux élections à venir, Chaque membre du comité de pilotage doit se prononcer sur sa position quant à l'émergence plus formelle et officielle du SAGE Adour aval à l'issue de la phase 2



Accord de l'Institution Adour pour reprendre le portage du projet dans la perspective d'émergence d'un SAGE

Décision en cours des partenaires membres du COPIL

Si accord, la phase d'émergence du SAGE sera lancée à partir de juin 2014 :

- 1) constitution d'un dossier argumentaire qui propose un périmètre et une composition de CLE**
- 2) consultation par le Préfet des partenaires concernés et enquête publique**
- 3) 2 arrêtés préfectoraux pour constitution la CLE et arrêter le périmètre**

Ensuite, phase d'élaboration par la CLE...

Merci de votre attention



Pour toute question :

Mission Développement Durable de l'Agglo Côte Basque Adour
Marie Bareille - Chargée de mission Adour aval -
Nadia Mabile – Responsable MDD - n.mabile@agglo-cotebasque.fr